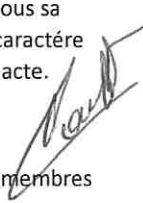


MAIRIE D'AMPLEPUS
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 OCTOBRE 2024
Extrait du registre des Délibérations
Délibération n°27

OBJET :

**SUBVENTION ETUDES SURVEILLEES – ECOLE PRIVE SAINT CHARLES
ANNEE 2024-2025**

Le maire certifie sous sa responsabilité la caractère exécutoire de cet acte.


En exercice : 27 membres

Présent(s) : 17

Pouvoir(s) : 6

Absent(s) : 10

Délibération comportant

1 page(s),

0 annexe(s)

Réception en Préfecture le :

14/10/24

Publication le :

14/10/24

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, le huit octobre deux mille vingt-quatre, 20h, le Conseil Municipal s'est réuni, sous la présidence de Monsieur René PONTET, maire.

Les membres présents en séance :

René PONTET, Eric LACROIX, Simone GUEYDON, Thierry THOLIN, Henri BURNICHON, Lydie AUGAY, Jean-Marc GUILLOT, André DAMAIS, Jean-François TEIL, Christian LAFFAY, Corinne GELIN, Sandrine DEVEAUX, Laurence PIERRAT, Angélique GONIN-CHARTIER, Emmanuel MAETZ, Romain COLLIER, Dimitri GIRARD

Le ou les membre(s) ayant donné(s) un pouvoir : Jean-Pierre HERRADA à Sandrine DEVEAUX, Nathalie CHANFRAY à Lydie AUGAY, Aurélie LEDIEU à Angélique GONIN-CHARTIER, Alexis DEBORD à Corinne GELIN, Daniel DUMONTET à Dimitri GIRARD, Patricia PIVOT à Romain COLLIER

Le ou les membres absent(s) : Peggy ROUGE-PIPEREAU, Jean-Pierre HERRADA, Nathalie CHANFRAY, Aurélie LEDIEU, Alexis DEBORD, Rémi LABROSSE, Daniel DUMONTET, Pascale CERNICCHIARO, Patricia PIVOT, Patricia BALMONT

Vu l'Avis favorable de la Commission vie scolaire, jeunesse, petite enfance du 26/09/2024

Vu l'Avis favorable de la Commission des Finances, affaires générales du 30/09/2024

Comme chaque année, l'école Saint Charles sollicite le renouvellement de l'aide financière de la Commune pour les études surveillées.

Le Conseil Municipal **APPROUVE** l'octroi d'une subvention d'un montant de 6 118,42 € au profit de l'A.E.P.

Adopté à l'unanimité


Ainsi fait et délibéré par les membres présents qui lecture faite ont signé au registre des délibérations

Pour copie conforme.

Amplepuis, le 8 octobre 2024

Le secrétaire de séance

Angélique GONIN-CHARTIER



Le Maire,

René PONTET

